

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

CAS / Certificate of Advanced Studies

Aide et conseils aux victimes d'infractions (selon la LAVI)

2014/2015

CAS / Certificate of Advanced Studies

12 crédits ECTS

Début de la formation

Novembre 2014

Durée

15 jours de cours
sur une période de 8 mois

Responsable

Agnes Földhazi
agnes.foldhazi@hesge.ch

Secrétariat de la formation

Geneviève Clavequin
genevieve.clavequin@hesge.ch
T. +41 22 388 95 11

Haute école de travail social
CEFOC - Rue des Voisins 30
C.P. 80 - 1211 Genève 4

Inscriptions en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-lavi

Aide et conseils aux victimes (selon la LAVI) Soutien personnel, conseils, droits, prestations financières

Contenu

Cette formation spécialisée, issue de la mise en place de la Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infractions (LAVI 1993 – révisée en 2007), délivre des connaissances théoriques et d'intervention. Le cursus aborde en premier lieu le contexte institutionnel et le cadre légal de l'aide aux victimes d'infractions en Suisse, y compris les aspects financiers et matériels; puis des domaines relevant de la victimologie, de l'intervention psychologique et psychosociale en général. Il s'intéresse ensuite à des groupes spécifiques (victimes de violences conjugales, de violences sexuelles, d'erreurs médicales, d'accidents de la circulation, de la traite des êtres humains, enfants victimes de maltraitances, etc.).

Objectifs

Connaître

- le cadre légal: les assurances publiques et privées et des éléments du droit pénal et de la procédure pénale, dans la perspective de la LAVI;
- les théories et modèles d'intervention liés à la question de l'aide aux victimes;
- certaines problématiques nouvelles ou émergentes dans le contexte de l'aide aux victimes.

S'intéresser à des modèles ou outils d'intervention plus généraux ou issus d'autres domaines.

Porter un regard critique sur son rôle d'intervenant-e LAVI et/ou d'intervenant-e psychosocial-e.

Approfondir, dans la mise en œuvre, les modèles et outils d'intervention.

Public cible

Professionnel-le-s travaillant dans les centres de consultation LAVI et les services concernés par l'application de la LAVI; professionnel-le-s ayant affaire à des personnes victimes: assistantes et assistants sociaux, éducateurs et éducatrices, professionnel-le-s du social et du médical, juristes, policiers, psychologues, etc.

Compétences visées

Dimension méthodologique

- Connaître des outils et méthodes d'intervention dans les champs juridiques, psychologiques et sociaux.
- Être en mesure de transférer des méthodes et outils plus généraux au champ d'intervention de l'aide aux victimes.

Dimension cadre de référence

- S'intéresser à des regards théoriques nouveaux ou émergents en lien avec la question des victimes.
- Savoir interroger les cadres de références suisses en matière de victimes et le cadre institutionnel.

Dimension analyse de pratique

- Pouvoir observer, décrire et restituer les situations rencontrées, analyser et expliciter le processus d'intervention.
- Affiner le développement de sa pratique de terrain et être en mesure de se situer professionnellement.

CAS

3 modules de formation,
soit au total 15 jours de cours

12 ECTS, soit 300 heures
dont env. 1/3 en présence
d'un-e formateur/trice

«PACK» de 6 jours

Il est possible de suivre uniquement le module 1 et de le valider. Cette offre est destinée à des personnes travaillant de près ou de loin avec des victimes et souhaitant disposer d'une vue d'ensemble de l'aide aux victimes d'infractions en Suisse et acquérir des connaissances à la fois théoriques et utiles dans la pratique.

Lieu de formation

Lausanne

Organisation & contenu

Modalités pédagogiques

L'ensemble des 3 modules est construit sur une alternance entre le travail d'acquisition de connaissances et celui d'intégration dans la pratique des notions théoriques de base. La confrontation au contexte professionnel spécifique de chaque participant-e vise à l'amélioration des compétences professionnelles. La formation s'appuie notamment sur l'analyse de cas et de pratiques de professionnel-le-s de terrain travaillant avec des personnes victimes au sens de la LAVI. En outre, des exercices et des lectures sont à effectuer en dehors des jours de formation.

Module 1 - 5 crédits ECTS

Aspects juridiques, financiers et matériels de la prise en charge des victimes

- Aide aux victimes, travail en réseau et organisation des Centres LAVI
- Prise en charge des frais d'aide et calcul des contributions
- Loi sur l'aide aux victimes d'infractions
- Application, jurisprudence, indemnisation (assurances privées et sociales)
- Droit pénal et procédure pénale
- Introduction aux infractions
- Travail de la police (audition)

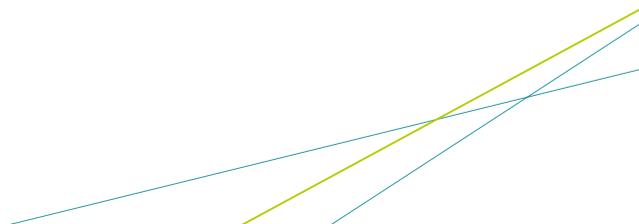
Module 2 - 3 crédits ECTS

Bases en victimologie et soutien psychologique des victimes

- Intervention en temps de crise
- Bases en victimologie
- Impact de l'événement sur la personne victime
- Traumatisme et stress
- Soutien psychologique
- Différentes approches psychologiques et types d'intervention auprès des victimes
- Aspects psychosociaux de la réparation sociale et judiciaire

Module 3 - 4 crédits ECTS

Catégories de victimes et interventions spécifiques

- Connaissances et intervention auprès des personnes victimes
 - Violences sexuelles
 - Traite des êtres humains
 - Maltraitance et abus envers les enfants et les adolescent-e-s
 - Violences conjugales
 - Etudes de cas et exercices pratiques
- 

Conditions d'obtention du titre

Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (90% au moins);
- Avoir obtenu la validation des 3 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études;
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des module-s.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une Haute école en travail social ou jugé équivalent;
- Etre en pratique professionnelle dans le domaine de l'aide aux victimes d'infractions ou travailler ponctuellement avec des personnes victimes d'infractions.

Il est possible de demander une reconnaissance des acquis pour l'obtention d'équivalences de modules.

Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une Haute école peuvent être admises si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.

L'admission se fait sur dossier.

Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription: CHF 200.-, non remboursable.

Coût de la formation: CHF 1500.-, payable avant le début de la formation.

Cette formation est subventionnée conjointement par la Confédération et les institutions ou services cantonaux LAVI ou apparentés.

Coût du PACK de 6 jours: CHF 600.- (sans finance d'inscription)

Inscription à une journée thématique isolée: CHF 150.-

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils et elles reçoivent ou non des subsides.

Sous certaines conditions, les participant-e-s domicilié-e-s à Genève et en France voisine peuvent bénéficier du «chèque annuel de formation».

Information et demandes:
www.geneve.ch/caf

Modalités d'inscription

Délai: 10 octobre 2014

Les candidat-e-s versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne: www.hesge.ch/hets/cas-lavi

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

Responsable de la formation

Agnes Földhazi

agnes.foldhazi@hesge.ch

Comité scientifique

Colette Fry

directrice du centre LAVI Genève

Pascale Haldimann

intervenante LAVI Lausanne

Daniel Känel

coordinateur LAVI Fribourg

Secrétariat

Geneviève Clavequin

genevieve.clavequin@hesge.ch

T. +41 22 388 95 11

Haute école de travail social

CEFOC

Rue des Voisins 30 / CP 80

1211 Genève 4

Inscription en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-lavi